



COMPTE RENDU de la réunion entre l'association « A petits pas » et Michel et Danièle

le 25 mars 2007 à Arnaudel

Présents : Emilie, Ben, Nina, Jos, Marie, Seb, Anaïs, Marc, Michel, Danièle.

Nous commençons la réunion par signer les documents à fournir à la préfecture.

Puis nous présentons succinctement l'avancement de notre association :

- projet pratiquement rédigé
- élection du CA et du bureau
- nous avons trouver le nom : « A petits pas »
- nous sommes prêts pour déclarer l'association en préfecture.

A la demande de Michel, nous lisons l'objet de cette association : celui-ci est large afin qu'on ne soit pas coincé par la suite.

Nous leur demandons de quoi ils ont envie :

Ils évoquent d'abord cette idée d'aider les enfants en âge d'aller à l'école à s'épanouir dans un cadre qui leur est approprié.

Ils veulent apporter leur contribution pour aider les enfants et faire qu'un jardin d'enfants existe et par la suite une école.

Danièle et Michel n'ont pas entamés de démarches pour chercher des enfants car ils attendaient cette rencontre avec nous pour savoir comment se présenter par rapport à notre projet.

Ils ont pensé que le jardin d'enfants ne serait peut être pas prêt en septembre et que Arnaudel pourrait être un relais pour la rentrée 2007 en attendant la préparation quelque part d'un jardin d'enfants plus grand avec l'appui du Conseil Général (cf nouvelle loi PMI) et plus tard d'une école.

Ils ont réfléchi, et porter tout le fonctionnement d'un jardin d'enfants leur semble trop lourd et ils préfèrent quelque chose de plus petit, plus intime.

De plus, d'après décret n° 230 parut en février 2007, il apparaît qu'ils n'ont pas les diplômes nécessaires pour accueillir des jeunes enfants. La seule solution pour eux serait d'être 2 assistants maternels. Ils ne pourraient alors accueillir que 6 enfants présents la fois.

Il paraît alors évident que ce lieu (Arnaudel) ne sera pas l'endroit où l'on plantera un jardin d'enfants. Donc il faudra de toutes façons continuer à chercher un lieu ailleurs (plus accessible, plus prêt de la demande). Michel et Danièle sont intéressés pour s'impliquer avec nous dans la recherche et la mise en place de cette structure.

Il semble important de rencontrer rapidement les personnes intéressées par ce projet pour :

- chiffrer les enfants effectivement intéressés pour investir un tel lieu,
- regarder la demande et ainsi définir l'épicentre géographique,
- savoir où chercher le lieu,
- savoir ce que deviendra Arnaudel quand il y aura un jardin d'enfants officiel. Plusieurs possibilités semblent intéressantes : les enfants qui étaient à Arnaudel en tant que relais intègrent l'autre structure si cela le permet géographiquement, ou Arnaudel deviendrait un lieu d'accueil pour classe verte, mercredi et après-midi, ou un lieu d'accueil pour les parents et leurs enfants, ou ce pourrait être une « crèche Waldorf » pour enfants de 0 à 3 ans.
- que quand le décret n°230 a été épluché (Seb et Emilie se proposent de le faire), on aie le temps de trouver le lieu, de faire les aménagements nécessaires, de le faire visiter pour savoir si les normes sont bien respectées, de le faire agréer par la PMI, d'attendre l'aval du Conseil Général (3 mois) et enfin de pouvoir ouvrir en septembre.

Après un court temps de réflexion sans Michel et Danièle, nous les invitons à nous faire part de leur réflexion.

Il paraît évident pour eux qu'il ne peuvent pas faire leur activité quel qu'elle soit en dehors de notre cadre associatif.

Ils précisent que la dimension économique qui les concerne (besoin d'un salaire en septembre) ne doit pas être un élément de décision de ce qui va se passer par la suite. La décision doit répondre à un besoin et non pas à leur besoin.

Ils aimeraient savoir combien il y aura d'enfants et d'où viendront-ils.

Ils sont prêts à intégrer le projet dans des groupes de travail et dans le but de créer un jardin d'enfants.

Nous faisons part de notre discussion sans eux :

- nous voulons les inviter à faire partie de l'association et à prendre part dans des groupes de travail,
- continuer ensemble à chercher un lieu,
- clarifier le fait qu'ils appliquent la pédagogie Waldorf sans avoir de diplômes,

- nous leur parlons de la réunion du 14 avril à Roullens prévue pour présenter l'association, chiffrer le nombre d'enfants et savoir d'où ils viennent. Pour cela, la commission communication extérieure a prévu un questionnaire.

Nous pensons présenter lors de cette réunion, la solution pour la rentrée 2007 à Arnaudel qui serait provisoire en attendant de trouver un lieu plus adapté, plus central, plus officiel.

Pour cela peut être faudra il revoir le questionnaire afin de soumettre cette possibilité dedans pour savoir si elle répond à une demande.

Nous convenons ensemble que Danièle et Michel écriront et feront passer une proposition par internet de la manière dont ils pensent se présenter lors de la réunion à Roullens. Et nous de même. Ainsi qu'une réflexion sur comment Arnaudel va se rattacher à l'association. Nous pensons qu'il serait important de se voir avant la réunion afin de se mettre d'accord ensemble sur la présentation.

Quelques sujets divers discutés ensemble :

- il existe le statut de membre fondateur, il serait peut être intéressant de définir un nombre suffisant de membres fondateurs au CA afin de garder l'esprit de départ du projet.
- Ben signale la présence de Johan, ancien instit qui désire être actif dans le projet.
- Danièle nous fait part d'une conversation téléphonique avec Alain Duchamp qui a dit que si on affichait la pédagogie Steiner dans un projet il fallait savoir de quoi nous parlons. Nina rappelle qu'elle a prévenue Sylvie Rivière (présidente de « La Ronde des saisons ») qui était très enthousiaste à l'idée de notre projet.

Nous décidons que cette association a été prévenue à titre informatif et qu'il n'est pas utile d'inviter individuellement les membres de « la ronde des saisons » à participer à la réunion du 14 avril. Nous nous mettons en garde qu'il faudra savoir recadrer certaines personnes qui pourraient monopoliser la parole et l'attention.

Enfin, Michel et Danièle rejoignent l'association et amènent leur contribution pour créer un jardin d'enfants à grande échelle.

Reste à éclaircir dans le CA, l'intégration du projet Arnaudel, qui n'est pas encore définit, dans l'association « A petits pas »...